

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
<http://laurentienne.ca/le-langagier>

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction
Isabelle Carignan, Amélie Hien, Valérie Raymond, Ali Reguigui, lecture d'épreuves
Catherine Prazmowska, mise en page

26^e année, N° 99, © avril 2019

Dans ce numéro :

Adresser (un problème?) /
Appointer, Appointment /
Déroutine / Écot (payer son) /
Esclave / Moukmouk (îles) /
Pilule ou médicament?

Réflexion langagière :

« *Le français est un latin de bas étage [...] un latin massacré par les Gaulois, puis francisé par les Francs.* »

Annie Bourret
Pour l'humour du français

♦♦♦

ADRESSER (un problème?)

Un lecteur nous envoie la phrase suivante qui fait « **dresser** les poils qu'il lui reste sur la tête », nous confie-t-il. La voici : « Les membres du Club ont conclu qu'il fallait créer un comité pour **adresser ce problème**. » Pour vous dire franchement, monsieur, cet usage nous **resse** les poils jusqu'aux mollets! En effet, c'est une longue et vieille histoire! *Le langagier* s'est déjà intéressé à cet horripilant anglicisme dans son numéro 34 de septembre 1999. Reprenons l'essentiel de l'explication.

Adresser vient de l'ancien français *adrescier*, composé du latin *ad-* « vers », et *directiare* « redresser, mettre droit ». Le verbe a d'abord rendu l'idée de « aller vers » et « diriger vers », d'où les sens modernes réalisés dans « **adresser** la parole à l'auditoire », « **adresser** des remarques à quelqu'un », « **adresser** une lettre à quelqu'un » (à la fois le fait d'expédier la lettre et celui d'y inscrire l'adresse de destination). Le verbe peut aussi inclure un complément de personne, par exemple « **adresser** un malade à un spécialiste » (anglais *to refer a patient to*).

Comme c'est le cas pour quelques centaines de milliers de mots anglais, le verbe *to address* vient de l'ancien français *adrescier* dont l'anglais a maintenu la plupart des sens, mais en lui ajoutant une forme inexistante en français. “*She stood up and addressed the House of Commons*” que le français rend par « Elle s'est levée et a **adressé** la parole à la Chambre des Communes ». De plus, l'anglais prête à *to address* le sens de “*to deal with something, to manage a problem*”, sens que son équivalent français n'a jamais développé. La phrase fournie par notre lecteur pourrait être grammaticalement correcte si l'idée à exprimer était de diriger le problème vers une autre instance. Cette idée pourrait alors se rendre par : « Le comité a décidé **d'adresser** le problème au président du Club ». Cependant, le contexte cité par le lecteur renvoie plutôt à la notion d'étudier le problème. L'énoncé français devra donc être : « Le Club a créé un comité pour **étudier** (examiner, analyser, traiter de, se pencher sur, considérer, s'attaquer à, s'occuper de) ce problème ».

APPOINTER / APPOINTEMENT

En milieu bilingue, **appointer** et **appointment** posent des difficultés particulières en raison de la proximité de l'anglais *to appoint* et *appointment* lesquels, de surcroît, sont des emprunts à l'ancien français. Toutefois, ces deux termes parents n'ont pas eu la même évolution sémantique dans l'une et l'autre langue. Ainsi, on peut entendre les erreurs suivantes dans le Nord de l'Ontario : « Le Conseil des Régents a **appointé** la nouvelle rectrice », au sens anglais de « nommé au poste de rectrice ». « J'ai un **appointment** chez le dentiste aujourd'hui », au sens de « rendez-vous, rencontre ».

Depuis son attestation en français au XIII^e siècle, le verbe **appointer** a eu de

nombreuses acceptions qu'il a perdues au fil du temps. Par exemple, le sens de « préparer, arranger », au XIII^e siècle, (disparu en français, mais maintenu en anglais dans *to appoint an apartment, a well-appointed room*); le sens de « accommoder, faire un arrangement », au XV^e siècle, (conservé en anglais dans *to set a time for an examination*); et plusieurs sens juridiques perdus en français et encore vivants en anglais. Le français d'aujourd'hui n'emploie le verbe **appointer** que dans le sens de « donner à quelqu'un ce qui a été convenu », et le nom **appointment** (utilisé surtout au pluriel) pour désigner la rémunération liée à un poste.

L'exemple cité au premier paragraphe pourrait donc être correct si le message était que le Conseil avait rémunéré, payé à la rectrice ce qui avait été convenu; le Conseil lui aurait alors versé les **appointements** reliés à son poste. La phrase suivante traduit ce même sens : « Cet ensemble musical se compose de sept musiciens **appointés** par la Ville (payés, rémunérés par la Ville) ». Ils touchent des **appointements** de la Ville.

DÉROUINE

Dans les régions où se pratiquait la traite des fourrures avec les Amérindiens, notamment en Abitibi-Témiscamingue, on entend encore les expressions figurées « partir en **déroutine** » et « courir la **déroutine** » au sens neutre de « partir en voyage », « aller ici et là, pour le plaisir ». Cependant, dans le contexte de la traite des fourrures au XVII^e et XVIII^e siècle, ces expressions désignaient deux aspects de l'activité des coureurs des bois : d'abord, le voyage vers les campements et villages amérindiens pour faire la traite des fourrures (d'où « partir en **déroutine** »); puis, la recherche de contacts intimes avec les Amérindiennes (d'où « courir la

dérouine »). Cette deuxième acception s'explique par le fait que **dérouine** se disait d'une garce et d'une femme de mauvaise vie dans l'ancienne province française du Poitou et de Saintonge, comme l'explique Robert Vézina dans *Les mauvais renards et la garce : description et origine du terme drouine*, <http://docplayer.fr/42348252-Les-mauvais-renards-et-la-garce-description-et-origine-du-terme-drouine-robert-vezina.html>. De nos jours, le terme **dérouine** s'est déspecialisé et on n'en retient que l'idée de partir à l'aventure, souvent avec une connotation d'aventure amoureuse. C'est dans ce même sens que l'expression est encore comprise en Abitibi-Témiscamingue. « L'oncle Pluchon? Y'é encore parti **courir la dérouine** à l'hôtel Albert de Rouyn! »

ÉCOT (payer son)

L'expression **payer son écot** est bien connue parmi la génération de nos parents, mais rare chez les plus jeunes qui disent simplement « payer sa part ». Le mot **écot** est issu du francique *skot* « impôt », devenu *escot* puis **écot**. Il a d'abord signifié « contribution » et « quote-part ». **Payer son écot**, c'est régler sa part lors d'une activité commune (repas, voyage, sortie mondaine, etc.). Employée au pluriel, l'expression peut désigner une personne qui jouit d'une situation financière confortable. « Lui? Il est capable de **payer ses écots**. »

ESCLAVE

Les lecteurs du *Langagier* ont souvent rencontré dans nos pages la notion que les mots, en plus de servir à nommer les réalités qui composent notre univers, sont des témoins vivants de l'histoire plus ou moins lointaine de l'aventure humaine, et que leur étude permet justement d'isoler les éléments qui sont porteurs d'importants chapitres de l'histoire humaine. Le terme **esclave** illustrera bien ce propos.

Première constatation : issu du latin médiéval *sclavus*, autre forme de *slavus*, « slave », le terme **esclave** contient un élément significatif, **slave**, représentant le nom d'un peuple originaire d'Europe centrale qui a migré, entre autres, vers les Balkans jusqu'aux frontières de l'Empire romain oriental. Ce peuple s'est imposé par la férocité de ses guerriers à la chevelure blonde durant les premiers siècles de notre ère, mais son expansion territoriale a aussi connu un essoufflement graduel qui a abouti à l'asservissement des Slaves aux mains des Germains et des Byzantins à partir du VI^e siècle. Pour des renseignements additionnels sur ce peuple

et sa destinée, allez à : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Slaves>

À cette époque, il était commun que les populations vaincues et leurs guerriers soient réduits à l'état d'esclaves. Dans le cas qui nous intéresse, le nom du peuple vaincu, les **Slaves**, est venu à désigner, par métonymie, la condition des gens pris par le vainqueur à titre de butin de guerre. Les premiers **esclaves** n'étaient donc pas de race noire, mais des populations au teint clair et aux cheveux blonds. Ce passage métonymique entre le nom d'un peuple et un état ou un trait humain se retrouve dans bon nombre d'ethnonymes (voir notre numéro 14, décembre 1994, à l'article *Ostrogoth*, dans lequel nous parlions également des Vandales).

MOUKMOUK (îles)

Un lecteur de Sudbury raconte : « Ma mère, montréalaise, souvent étonnée de mes déplacements pour le travail, me disait des fois qu'on m'envoyait encore aux îles Moukmouk! Qu'avais-je fait pour mériter ça? D'où vient cette expression? Évidemment, c'était pour indiquer que j'allais loin, au milieu de nulle part... par exemple, à Sudbury. »

En effet, l'expression populaire « aller (se rendre, revenir de, habiter, partir) aux **îles Moukmouk** » désigne un lieu indéterminé et lointain. Dans l'imaginaire populaire, ce lieu peut représenter un endroit propice à l'évasion et à la solitude, loin du brouhaha de la vie moderne. « - Où vas-tu durant tes vacances d'été? - Aux **îles Moukmouk!** », ce qui signifie « je m'évade, je prends le large ». L'expression peut aussi avoir une valeur négative et signifier un lieu reculé, perdu, difficile d'accès, un peu primitif. Appliquée à une personne, elle exprime, sur le ton de l'humour et de la moquerie, le caractère arriéré et balourd de cette personne. « Faut l'excuser : il vient des **îles Moukmouk!** »

Les différentes expressions imagées en référence aux **îles Moukmouk** sont des créations propres à la langue familière d'ici. *Le langagier* a souvent souligné la capacité de cette langue à produire des images vivantes qui donnent de la couleur et de la force aux idées (voir notre numéro 97 à l'article *Imagé*). Quant aux expressions liées aux **îles Moukmouk**, Geneviève Joncas en retrace l'origine au nom d'une île du lac Duparquet, l'île **Moukmouk**, située entre Rouyn-Noranda et LaSarre, à sept cents kilomètres de Montréal, et accessible uniquement par bateau, hydravion ou hélicoptère. (Voir son article dans <https://www.erudit.org/fr/revues/qf/2008-n151-qf1098918/44118ac.pdf>)

Le nom **Moukmouk** aurait été suggéré à la blague par des clients et invités de la famille Perron, propriétaire de l'île et de l'entreprise forestière Normick-Perron. En proposant ce nom à consonance barbare, on a peut-être voulu évoquer un endroit exotique et lointain (Antilles? Afrique?). Où a-t-on simplement tenté de reproduire un toponyme d'origine amérindienne comme il en existe tant au Canada? Quoiqu'il en soit, le nom **moukmouk** avait tout ce qu'il fallait pour stimuler l'imaginaire populaire et produire les expressions que nous rencontrons aujourd'hui. Néanmoins, la majorité des locuteurs ignorent que **moukmouk** renvoyait, à l'origine, à une entité géographique particulière, et ils n'en perçoivent aujourd'hui que l'aspect symbolique. De plus, l'expression **îles Moukmouk** est maintenant utilisée au pluriel, ce qui éloigne encore davantage la possibilité d'en reconnaître l'origine véritable.

PILULE ou MÉDICAMENT?

Entendu à la radio d'État au cours de l'entrevue d'une athlète blessée : « Je prends mes **pilules** régulièrement et ça va mieux maintenant. » Le terme **pilule** convient-il à ce contexte? Est-ce que **médicament** n'aurait pas été plus approprié? Pourquoi?

Pilule vient du latin *pilula* « petit objet rond, boulette, pelote », diminutif de *pila* « balle, boule ». Passé au domaine médical, le mot désigne une petite boule, un comprimé ou une pastille de couleur et de forme variables contenant un remède ou une drogue. **Pilule** renvoie donc à la notion de forme ou de couleur de l'objet plutôt que de son contenu. Quant à **médicament**, le mot est issu du latin *medicamentum* « remède, drogue » (XIV^e siècle), lui-même dérivé de *medicus* « qui est propre à guérir ». Le médecin prescrit donc un **médicament** et non une **pilule** (à moins qu'il ne s'agisse d'un **médicament** identifié par sa forme ou sa couleur particulière, par exemple la **pilule bleue!**).

